

L.D.

Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés

Avis de liquidation définitive Mle 83.

Numéro du récépissé : 85 II4

Numéro de l'allocation : A 59 6 12

SECRETARIAT D'ETAT
AU TRAVAIL

SERVICE REGIONAL DES
ASSURANCES SOCIALES
DE LILLE,
48, Rue Royale

FRANCHISE POSTALE

Monsieur Marie
..... Georges
à LONGCHAMPS
(Aisne)

78.900

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous avez été admis définitivement au bénéfice de l'Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés prévue par la Loi du 14 Mars 1941. Le montant annuel de l'allocation s'élève à la somme de 3.600
se décomposant ainsi :

Allocation fixe	3.600
Majoration pour conjoint à charge
Bonification pour enfants
TOTAL	3.600

soit par trimestre : 900 Frs

Si des modifications venaient à se produire dans le montant de vos ressources ou dans votre situation de famille, vous auriez à me les signaler et votre allocation serait révisée.

L'entrée en jouissance est définitivement fixée au 1/9/43 194.....
de cette allocation demeure provisoirement fixée au 194.....

T. S. V. P.